



## Notre service technique

Afin de vous aider, nous tentons de répondre à vos questions relatives aux installations électriques de type domestique et industriel (nouvelles techniques, réglementation, conseils techniques généraux,...). **Ces conseils sont gratuits**

**Tél. : 04/382.45.56**

**Fax : 04/382.45.46**

**Site : [www.tecnolec-fr.be](http://www.tecnolec-fr.be)**

## Nos soirées d'informations

Nous vous proposons également d'assister à l'une de nos soirées d'informations en vous inscrivant à l'aide du formulaire que vous trouverez en dernière page (comprenant les dates des soirées et les adresses).

Nous vous proposons cette année trois sujets qui vous seront présentés par nos conférenciers dans **votre région** au mois de juin, septembre et novembre.

- Les modifications du RGIE apparues en 2004 ( en juin )
- Le câblage structuré - le cuivre ( en juin et novembre )
- CEM : La compatibilité électromagnétique ( en septembre et novembre )

Nous vous tiendrons au courant par notre prochaine publication des informations relatives aux soirées qui se dérouleront au mois de septembre et de novembre ( câblage structuré fibre optique, CEM partie 1 et 2 ).

## Le câblage structuré

Le câblage structuré est rentré dans le paysage des sociétés depuis plus d'une décennie et commence à faire son apparition dans les petites entreprises, chez les indépendants et les particuliers où l'avènement de l'Internet à haut débit favorise l'utilisation des réseaux de communication pour toute une série d'applications allant du simple accès aux bases de données mondiales au téléchargement de programme TV haute définition en passant par la domotique et la surveillance du domicile à distance.

Dans le souci d'éviter de nombreux câbles différents, en fonction de chaque service souhaité, et dans l'obligation d'adapter les performances du support physique de transmission aux besoins des communications à haute vitesse, la sélection du type de précâblage structuré et sa mise en oeuvre doivent recueillir toute l'attention nécessaire du professionnel.

Technifutur partenaire de tecnolec vous propose d'assister à l'une de nos soirées d'informations accessibles aux non initiés comme aux professionnels. Cette soirée aura pour but de vous informer sur les particularités du matériel et sur son placement. Des cas pratiques issus de la réalité vous seront exposés en vous signalant ce qu'il faut et ne faut pas faire dans le domaine du câblage structuré. Nous n'oublierons pas de vous parler de la certification, des tests et du raccordement spécifique des terres (blindages et autres). Nous vous invitons, si vous êtes intéressé, à remplir le formulaire ci-joint et de nous le renvoyer. Chaque soirée nous permet d'accueillir 50 personnes. Alors dépêchez-vous

## Les modifications du RGIE

Dans le courant de l'année 2004 sont apparus de nouveaux arrêtés ministériels modifiant des articles du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE). Certains de ces articles ont une implication sur la conception et le montage des installations électriques dans les domaines du résidentiel et du secteur tertiaire.

*Article 37 : La très basse tension, de sécurité, de protection et fonctionnelle.*

*Article 86 : La boucle de terre, installation électrique dans la salle de bain et dans la douche, définition des volumes et choix de matériels électriques.*

*Article 90 : Les piscines ; définition des volumes et choix des matériels électriques.*

*Article 91 : Les saunas ; définition des volumes et choix des matériels électriques.*

*Article 92 : Les fontaines ; choix des matériels électriques.*

*Article 242 : Les lampes à décharges HT ; mode de protection et conformité de l'appareillage.*

*Article 251 : Le pouvoir de coupure des disjoncteurs, classe de limitation d'énergie.*

*Article 262 : La compétence et la qualification BA4-BA5 du personnel de service électrique ; Responsabilité du travailleur et de l'employeur.*

Pour vous aider à connaître les tenants et aboutissants en la matière, nous vous proposons d'assister à notre soirée d'information afin de vous permettre de trouver une réponse pratique aux problèmes que vous rencontrez sur vos chantiers. Inscrivez-vous le plus rapidement possible. Il n'y a que 50 places disponibles pour cette soirée.

**Veillez nous renvoyer le formulaire rempli par fax au numéro suivant : 04 382 45 46 et ce 10 jours avant la soirée d'information.**

Nom(s) : .....

Nom de la société : .....

N° de TVA : .....

Adresse : ..... Numéro : ..... Boîte : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... GSM : .....

e-mail : .....

Nombre de personnes : .....

### Programme détaillé de la soirée

- **17h30** : accueil
- **17h45** : début (1<sup>ère</sup> partie)
- **18h30** : break
- **18h45** : début (2<sup>ème</sup> partie)
- **19h30** : questions- réponses
- **19h45** : lunch/repas
- **20h30** : fin de la soirée

### Je désire m'inscrire à la soirée d'informations

(Veillez cocher la case correspondante à la soirée)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE : Province de Liège • 2 juin 2005</b><br>Centre technifutur - Parc scientifique du Sart-Tilman<br>Rue du bois Saint Jean 15-17 à 4102 Seraing | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré : Province de Liège • 31 mai 2005</b><br>Centre technifutur -Parc scientifique du Sart-Tilman<br>Rue du bois Saint Jean 15-17 à 4102 Seraing |
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE :Province de namur • 9 juin 2005</b><br>Forem Formation -Rue Saint-Jacques 350 à 5500 Dinant  | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré :Province de namur • 7 juin 2005</b><br>Forem Formation -Rue Saint-Jacques 350 à 5500 Dinant   |
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE :Bruxelles Capitale • 16 juin 2005</b><br>Iristech - Rue Saint-denis 95 à 1190 Forest   | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré : Bruxelles-Capitale • 14 juin 2005</b><br>Iristech -Rue Saint-denis 95 à 1190 Forest  |
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE : Province du Brabant Wallon • 23 juin 2005</b><br>Forem conseil - Rue de Soignies 7 à 1400 Nivelles  | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré : Province du Brabant Wallon • 21 juin 2005</b><br>Forem conseil -Rue de Soignies 7 à 1400 Nivelles  |
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE : Province du Luxembourg • 30 juin 2005</b><br>Forem Formation Wallonie-Bois<br>Zoning de Flohimont -Rue Fonteny Maroy 23 à 6800 Libramont    | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré : Province du Luxembourg • 28 juin 2005</b><br>Forem Formation Wallonie-Bois<br>Zoning de Flohimont -Rue Fonteny Maroy 23 à 6800 Libramont   |
| <input type="checkbox"/> <b>RGIE : Province du Hainaut • 13 juin 2005</b><br>Technocité - Rue Henri Degorge 23 Château Degorge à 7301 Hornu                                    | <input type="checkbox"/> <b>Câblage structuré : Province du Hainaut • 20 juin 2005</b><br>Technocité - Rue Henri Degorge 23 Château Degorge à 7301 Hornu                                   |

En collaboration avec :

